

Séance du 03 juin 2019

Note : ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

PRÉSENTS : GILLES LAGUESSE, DAMIEN MAQUET, ANOUK COLBRANT, JOËLLE MOUTON, DOMINIQUE GALLEZ, BENOÎT WILTGEN, ELISA DURY, ROMAIN DEBLANDRE, CÉLINE BRENU, PASCAL BLOGIE, JULIEN TILKIN ET MICHEL PICALAUSA.

EXCUSÉ : SÉBASTIEN STRADE

SÉANCE OUVERTE À 19H30

- ✓ Conseil d'administration LFBB : nouvelle composition
 - a. Le conseil d'administration accueille trois nouveaux membres élus par l'AG :
 - ✓ Céline Brenu
 - ✓ Pascal Blogie (=> retrait du Collège des vérificateurs aux comptes)
 - ✓ Julien Tilkin (=> retrait du Comité d'appel)Anouk Colbrant et Dominique Gallez, en fin de mandat, sont également réélus. Le CA est donc désormais composé de 12 administrateurs.
 - b. Conformément à l'article 38 du règlement organique, les administrateurs ont élu à la majorité absolue
 - ✓ Gilles Laguesse, Président
 - ✓ Anouk Colbrant et Pascal Blogie, Vice-Présidents
 - ✓ Damien Maquet, Trésorier
 - ✓ Gilles Laguesse, personne relais en charge des questions éthiques au sein de la LFBB
 - c. Julien TILKIN intégrera la chambre des recours.
- ✓ Gilles Laguesse, Damien Maquet, Joëlle Mouton, Pascal Blogie, Benoît Wiltgen et Dominique Gallez se portent volontaires pour un mandat au sein du CA FBB. Le mandat a une durée d'un an.
- ✓ La nouvelle directrice administrative a été désignée, elle débutera dans ses nouvelles fonctions et sera présentée publiquement le 1^{er} septembre.
- ✓ L'engagement d'un nouvel employé est envisagé pour reprendre en charge la gestion complète des compétitions.
- ✓ L'idée de réintroduire la carte d'affiliation mais en y annexant des avantages commerciaux auprès de partenaires est débattue. L'objectif est double : générer une plus-value sur l'affiliation et permettre aux membres de s'assurer de leur bonne affiliation à la LFBB.
- ✓ Les propositions de modification des règlements pourraient à l'avenir être présentées lors de l'AG des comptes du mois de mars et approuvées lors de l'AG ordinaire du mois de mai.

- ✓ Une commission classements est créée pour l'analyse des éventuelles demandes de déclassement consécutives à la mesure transitoire de réévaluation des classements (dans l'attente de la mise en place d'un nouveau système).

- ✓ Chaque administrateur se voit attribuer un travail de réflexion sur un projet déterminé. Il pourra présenter le fruit de ses réflexions lors d'un weekend brainstorming programmé en septembre. Parmi ces projets se trouvent, entre autres, les axes d'amélioration visant au respect des règles de sécurité dans les salles, la distribution de volants homologués pouvant servir à la stratégie d'augmentation des membres, une nouvelle procédure d'approbation de règlements, la fixation d'un statut « club loisir », ...

SÉANCE LEVÉE PAR GILLES LAGUESSE À 23H30